



Une production de la
Direction régionale de santé publique

Bulletin visant à rendre plus facile l'accès aux données de surveillance de l'état de santé de la population lavalloise.

LAVAL : OÙ EN SOMMES-NOUS EN MATIÈRE DE LANGUES?

PORTRAIT D'UNE POPULATION QUI CHANGE RAPIDEMENT

Laval connaît une évolution rapide et constante vers une région de plus en plus cosmopolite. Par le fait même, la situation en matière de langue a changé de façon importante au cours des dernières années. La tendance observée lors des derniers recensements se poursuit, entraînant un recul du français à tous les niveaux.

CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

À Laval, la connaissance des deux langues officielles est en hausse de près de deux points de pourcentage entre les recensements 2006 et 2011, atteignant aujourd'hui 56,5 %. Cette proportion est beaucoup plus élevée que celle de l'ensemble du Québec (42,6 %). D'ailleurs, alors que la connaissance des deux langues officielles domine à Laval depuis de nombreuses années, l'unilinguisme francophone demeure majoritaire au Québec. La situation évolue pourtant dans le même sens à Laval et dans l'ensemble du Québec en ce qui concerne la proportion de personnes qui ne connaissent que le français. En effet, celle-ci ne cesse de diminuer au profit du bilinguisme (français et l'anglais). Quant aux personnes qui ne connaissent ni le français ni l'anglais, elles représentent maintenant 1,9 % des Lavallois, soit près du double de la proportion québécoise (1,0 %). En 2013, cela représente environ 7 800 Lavallois.

TABLEAU 1

Répartition des personnes selon leur connaissance des langues officielles, Laval, Québec, 1996 à 2011

	Laval				Québec			
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011
	%	%	%	%	%	%	%	%
Français seulement	42,5	40,5	39,5	36,6	56,1	53,8	53,9	51,8
Anglais seulement	4,8	4,0	4,4	5,0	5,1	4,6	4,5	4,7
Anglais et français	51,3	54,3	54,6	56,5	37,8	40,6	40,6	42,6
Aucune	1,4	1,2	1,5	1,9	1,1	0,9	0,9	1,0
Total	100,0							



Source : Statistique Canada, recensements 1996 à 2011.

LANGUE MATERNELLE

FORTE HAUSSE DES LANGUES NON OFFICIELLES

Alors que la part des Lavallois ayant l'anglais comme langue maternelle est assez stable depuis 1996, le français comme langue maternelle est en chute au profit des langues non officielles. Ainsi, en 2011, c'est près du tiers des Lavallois (29,6 %) qui disent avoir une langue non officielle comme langue maternelle, comparativement à 12,5 % des Québécois.

TABLEAU 2

Répartition des personnes selon leur langue maternelle, Laval, Québec, 1996 à 2011

	Laval				Québec			
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011
	%	%	%	%	%	%	%	%
Français	76,6	75,0	68,1	63,2	82,1	82,0	80,1	79,6
Anglais	6,4	6,2	7,1	7,2	8,4	7,9	7,8	7,8
Autres	17,1	18,8	24,8	29,6	9,5	10,1	12,1	12,5
Total	100,0							

LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON

LE FRANÇAIS EN DIMINUTION

Alors que 29,6 % des Lavallois n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, 16 % affirment que la langue qu'ils parlent le plus souvent à la maison n'est pas une des langues officielles du pays. Ces données suggèrent donc qu'environ la moitié des Lavallois n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle continuent d'utiliser leur langue d'origine à la maison. L'autre moitié semble adopter autant le français que l'anglais à la maison. Résultat, l'utilisation du français à la maison diminue constamment, alors que c'est le contraire dans le cas de l'anglais et des langues non officielles. Le recul du français comme langue d'usage à la maison se fait également sentir au Québec (83,7 % en 2006 à 82,5 % en 2011), mais de façon moins marquée.

TABLEAU 3

Répartition des personnes selon la langue parlée la plus souvent à la maison, Laval, Québec, 1996 à 2011

	Laval				Québec			
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011
	%	%	%	%	%	%	%	%
Français	79,9	78,8	73,5	70,1	83,7	83,9	82,7	82,5
Anglais	10,5	10,8	13,1	13,9	10,3	10,0	10,2	10,1
Autres	9,6	10,4	13,4	16,0	6,0	6,0	7,1	7,3
Total	100,0							

IMPACT DE L'IMMIGRATION

L'immigration joue certainement un rôle majeur dans toute la dynamique autour de la langue. C'est qu'au cours de la dernière décennie, la population immigrante de Laval a augmenté considérablement, atteignant aujourd'hui plus de 100 000 personnes. Il faut dire qu'une hausse de près de cinq points de pourcentage est survenue entre chacun des trois derniers recensements en ce qui a trait à la proportion de Lavallois nés à l'extérieur du Canada. En 2011, cette proportion s'élevait donc à près d'un Lavallois sur quatre (24,6 %), alors qu'en 2006, c'était un sur cinq (20,2 %).

En matière d'immigration, l'écart entre Laval et la province se creuse depuis 2001, année à partir de laquelle la croissance de l'immigration s'est accélérée à Laval. Par conséquent, la proportion d'immigrants est aujourd'hui près de deux fois plus élevée à Laval que dans l'ensemble du Québec (24,6 % comparativement à 12,6 %).

Lors du dernier recensement, 57,2 % de la population immigrante lavalloise parlaient le français ou l'anglais le plus souvent à la maison, alors que l'arabe (13,7 %), l'espagnol (6,9 %) et le grec (5,5 %) figuraient en tête chez ceux ayant mentionné parler une langue non officielle.¹

¹ Statistique Canada. Série « Perspective géographique » de l'ENM - Laval, [En ligne]

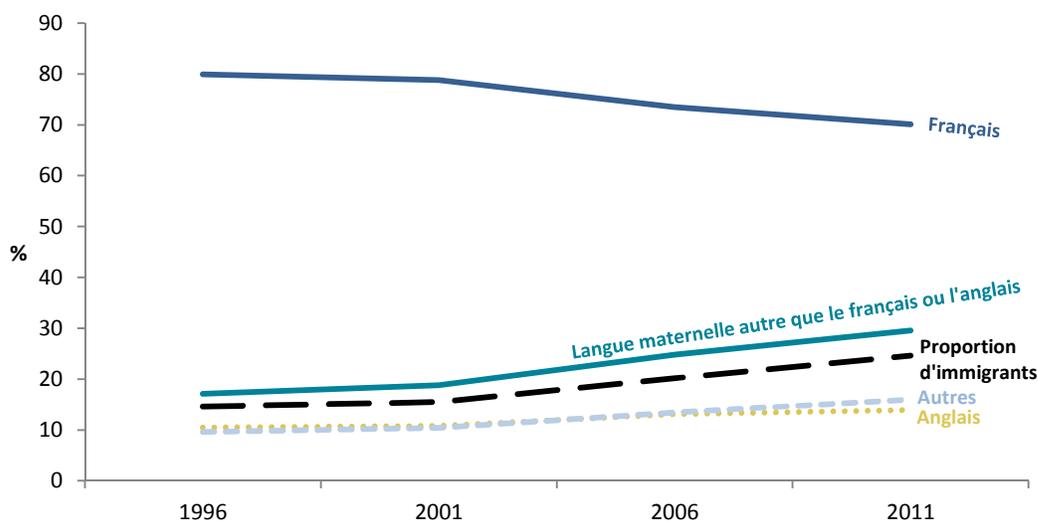
www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/foqs-spg/Pages/FOG.cfm?lang=F&level=4&GeoCode=2465005 (Page consultée le 7 août 2013).

ÉVOLUTION DE LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON

Le graphique 1 permet de visualiser l'évolution de la situation de la langue parlée le plus souvent à la maison à Laval. La courbe de la proportion d'immigrants et celle de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ont été ajoutées de manière à apprécier les similarités qui existent entre tous ces éléments.

GRAPHIQUE 1

Répartition des personnes selon la langue parlée le plus souvent à la maison, proportion d'immigrants et proportion de personnes ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, Laval, 1996 à 2011



N.B. : Les pourcentages sont établis à partir des réponses uniques.

Source : Statistique Canada, recensements 1996 à 2011.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?

Le 1^{er} août dernier, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec a apporté certaines modifications aux règles et procédures d'immigration touchant la langue qui visent à favoriser la connaissance de la langue française chez les immigrants². Il sera intéressant de voir si cette décision aura un impact sur la situation lavalloise dans l'avenir. Ceci dit, en se basant sur les tendances observées en matière de langue et d'immigration des dernières années, il est fort probable que la situation continue d'évoluer dans le même sens au cours des prochaines années, donnant lieu à une hausse du nombre de Lavallois étant plus à l'aise en anglais qu'en français, ou encore ne parlant ni le français ni l'anglais. Cela aura comme conséquence d'accroître l'écart entre Laval et le reste du Québec. En outre, une adaptation constante et rapide sera nécessaire au niveau de la planification et de l'organisation des services de santé afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de la région et d'assumer la responsabilité populationnelle.

² Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Immigrer et s'installer au Québec*, [En ligne] www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/regles-procedures.html (Page consulté le 7 août 2013).

Le bulletin vous intéresse? Abonnez-vous gratuitement en visitant le site **Web Laval en santé** au www.lavalensante.com/acces_rapide, section *Documentation*

Coordination

Richard Grignon
Équipe surveillance-évaluation

Montage

Hélène Major
Équipe surveillance-évaluation

Rédaction

Aude-Christine Guédon
Équipe surveillance-évaluation

Conception, édition et révision linguistique

Service des communications

Graphisme

Danielle Dubois

© Agence de la santé et des services sociaux de Laval
Direction régionale de santé publique
ISSN 1710-8284 (Imprimé)
ISSN 1710-8292 (En ligne : www.lavalensante.com)

La reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.